PROJET D'USINE
DE PRODUCTION DE CELLULES & MODULES DE BATTERIES
A DUNKERQUE

CONCERTATION CONTINUE JUSQU'A L'ENQUETE PUBLIQUE

COMPTE-RENDU
REUNION PUBLIQUE
16 FEVRIER 2023

ORGANISATION DE LA REUNION

Date : Le jeudi 16 février 2023 de 18h00 à 20h00

Lieu : Dunkerque (Salle des Commissions)

Nombre de participants : 31 participants en présentiel et 13 participants à distance

Modalités : Réunion hybride, en présentiel et en distanciel (outil : ZOOM), retransmise en direct et en replay

Intervenants par ordre de prise de parole :

- Jean Raymond WATTIEZ, Garant de la CNDP, Commission Nationale du Débat Public
- Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, Verkor
- Aurélien LESPINASSE, Chef de projet RTE
- Julien PORTALES, Responsable HSE, Verkor
- Lieutenant-Colonel Benoit MARTIN, Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Xavier DAIRAINE, Directeur de projets, Communauté Urbaine de Dunkerque

Animatrices par ordre de prise de parole :

Lorraine AUFFRAY, consultante ETHICS Group

Documentation et matériel disponible :

- La synthèse mise à jour sur la seconde phase de la concertation
- 2 panneaux d'exposition (kakémonos) aux logos de Verkor

MODALITES DE LA REUNION

La salle des Commissions à Dunkerque est aménagée afin de pouvoir accueillir 70 personnes en format plénière, et de pouvoir augmenter la capacité d'accueil au besoin. Des plaquettes synthèses sur la seconde phase de la concertation annonçant le dispositif de concertation continue sont disponibles en libre accès à l'entrée de la salle.

La réunion permet une participation à distance *via* l'outil Zoom. L'accès à l'espace digital a été communiqué sur le site de la concertation **https://colidee.com/verkor**, ainsi que sur les réseaux sociaux. 13 participants étaient connectés à distance durant la réunion, 5 questions à distance ont été posées. L'intégralité de la réunion reste disponible en replay sur **https://colidee.com/verkor**.

OBJECTIF DE LA REUNION

- Répondre aux interrogations et demandes de précision exprimées par le public lors de la réunion de lancement et depuis.
- Informer et discuter des évolutions du projet.

TEMPS 1 – ACCUEIL ET PROPOS INTRODUCTIFS

Lorraine AUFFRAY, consultante en concertation chez ETHICS Group, cabinet de conseil qui accompagne VERKOR, présente les différentes personnalités qui interviendront durant la réunion :

- Jean Raymond WATTIEZ, Garant de la CNDP, Commission Nationale du Débat Public
- Lieutenant-Colonel Benoit MARTIN, Service Départemental d'Incendie et de Secours, SDIS
- Xavier DAIRAINE, Directeur de projets, CUD, Communauté Urbaine de Dunkerque
- Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction, Verkor
- Aurélien LESPINASSE, Chef de projet RTE
- Julien PORTALES, Responsable HSE, Verkor

Lorraine AUFFRAY se présente, introduit la réunion et invite M. WATTIEZ à prendre la parole après la projection d'un film de présentation du rôle de la Commission Nationale du Débat Public.

TEMPS 2 – MOT D'INTRODUCTION DU GARANT

M. WATTIEZ souhaite tout d'abord rendre hommage à Mme Chantal JOUANNO pour ses 5 ans de présidence de la CNDP. Pour s'informer sur le bilan de son mandat, il indique qu'il est possible de retrouver l'intégralité de son audition par la Commission du développement durable à l'Assemblée Nationale sur le site internet de la CNDP ou celui de l'Assemblée Nationale. Il souligne l'ampleur des transformations qu'a connu la CNDP durant ces 5 années de mandat.

Après cette introduction, il revient sur la concertation continue et précise qu'il n'y aura pas d'autre réunion publique organisée sous l'égide de la CNDP, comme celle de ce soir, puisque la phase d'enquête publique va débuter prochainement. Il ajoute que son bilan de la concertation continue sera rendu public très prochainement sur le site internet de la concertation. Il sera une des pièces du dossier de l'enquête publique que le public pourra consulter dès son ouverture.

M. WATTIEZ rappelle que cette concertation continue fait suite à la concertation préalable pour laquelle il invite à consulter les chiffres clefs :

Il **souligne** que la participation aurait pu être plus importante au cours de la concertation préalable et qu'il s'agit d'ailleurs d'un point souligné dans le premier bilan des garants. Malgré cela, le droit à

l'information et à la participation du public **a** été effectif avec une très large prise en compte de la participation du public et des questions posées. Il invite les participants à se reporter au site de la concertation pour avoir plus de détails et retrouver questions et réponses.

Il indique que des recommandations ont été formulées à l'issue de la concertation préalable, dont certaines ont déjà fait l'objet de réponses par le maître d'ouvrage dans sa réponse au bilan. Il revient sur la précédente réunion à Bourbourg, le 25 janvier, au cours de laquelle les questions posées ont surtout concerné le fonctionnement de la future usine et ses impacts sur les risques industriels – sujets qui justifient la présence ce soir du Service départemental d'incendie et de secours représenté par le Lieutenant-Colonel MARTIN. Il ajoute que le second sujet pour lequel des précisions ont été demandées concerne l'impact de l'usine sur les déplacements et la mobilité.

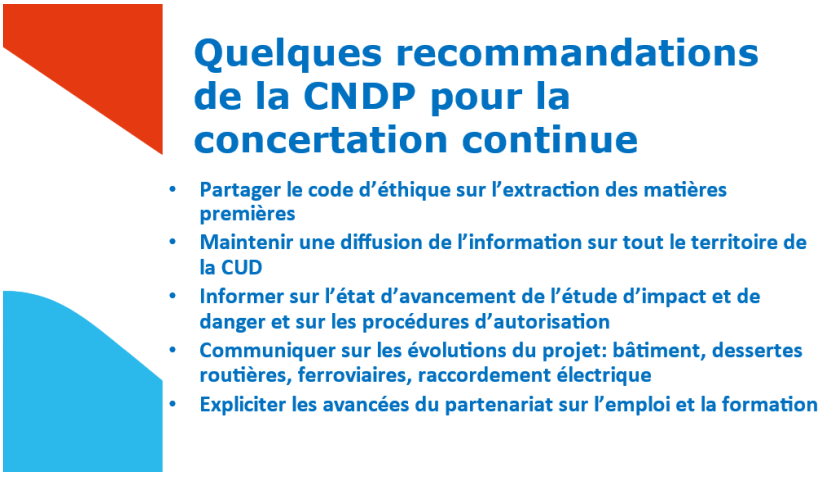

Mme AUFFRAY remercie M. WATTIEZ et présente ensuite le site de la concertation et le dispositif de participation.

TEMPS 3 – PRESENTATION DU DISPOSITIF

Mme AUFFRAY, présente le site internet de la concertation qui permet de retrouver l'ensemble de la documentation sur le projet, de retrouver les replays et comptes-rendus, mais aussi de répondre à l'enquête en ligne, de contribuer et de poser des questions. L'adresse du site de la concertation est également rappelée : **https://colidee.com/verkor.** Elle ajoute qu'il sera possible de contribuer et participer jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

TEMPS 4 – PRÉSENTATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET DU PROJET

1. PRESENTATION DE VERKOR

Mme AUFFRAY introduit le temps 4 en s'adressant à M. Sylvain PAINEAU, Co-fondateur et Directeur de l'immobilier et de la construction de Verkor, afin de présenter l'entreprise et son évolution.

M. PAINEAU explique que Verkor a été créé en juillet 2020, ce qui correspond à 900 jours d'existence avec 800 ans d'expériences cumulées sur la fabrication de batteries en volume grâce à l'équipe constituée de plus de 250 personnes : cette équipe est marquée par une diversité culturelle et une diversité d'expertises réunissant des acteurs qui ont déjà réalisé des projets de gigafactory dans le monde. Il souligne qu'il s'agit d'une technologie assez récente dont le rendement de production en volume doit être maîtrisé. Il ajoute que les leaders actuels de cette nouvelle filière industrielle se situent davantage en Asie (Chine, Corée, Japon), d'où l'intérêt d'avoir un leader européen dans le secteur. Il souligne, qu'il y a 15 ans, cette activité manufacturière n'existait pas en tant que telle et qu'il existe encore une marge de progression importante sur la capacité de fabriquer à un coût raisonnable afin de rendre accessible le marché du véhicule électrique.

M. PAINEAU présente ensuite les partenaires de Verkor, en se référant à la diapositive ci-dessus et en citant quelques exemples : Renault à qui seront destinées les premières batteries créées à la gigafactory, les leaders mondiaux de la digitalisation (Schneider Electric, Capgemini), les leaders mondiaux dans le domaine des matériaux… Certains acteurs ont un statut de partenaire mais pas de fournisseur : ils font néanmoins partie de l'écosystème pour faire grandir le secteur et améliorer la production des batteries. Pour terminer, M. PAINEAU revient sur un jalon important pour Verkor : la signature en juin 2021 d'un accord avec le groupe Renault qui est à la fois un investisseur, un partenaire stratégique et un client.

2. PRESENTATION DE RTE

Mme AUFFRAY se tourne ensuite vers Aurélien LESPINASSE, Chef de projet RTE, afin de définir le rôle de RTE dans le projet en tant que co-maître d'ouvrage.

M. Aurelien LESPINASSE se présente et précise que RTE est le Réseau de Transport d'Electricité, principal gestionnaire du réseau français, et à ce titre, un des acteurs majeurs du paysage électrique dans le pays et au niveau européen. Il explique que RTE s'appuie sur son patrimoine : 100 000 km de liaisons aériennes, 6000 liaisons souterraines, 51 interconnexions avec les pays européens, et près de 3000 postes électriques. Ces infrastructures créent du lien entre les différents acteurs de l'électricité: entre les producteurs, quelle que soit la source, et les consommateurs via Enedis, ainsi que les industriels, dont certains sont considérés comme de gros consommateurs d'électricité.

En tant que gestionnaire du réseau, RTE assure des missions de service public, et est en situation de monopole sous la régulation de la Commission de régulation de l'énergie. Ses missions principales sont les suivantes : exploiter et maintenir le patrimoine électrique, assurer l'équilibre de la production et de la consommation à chaque instant, et enfin, accompagner les territoires pour les éclairer et les conseiller sur leur développement ou leur objectifs de transition énergétique.

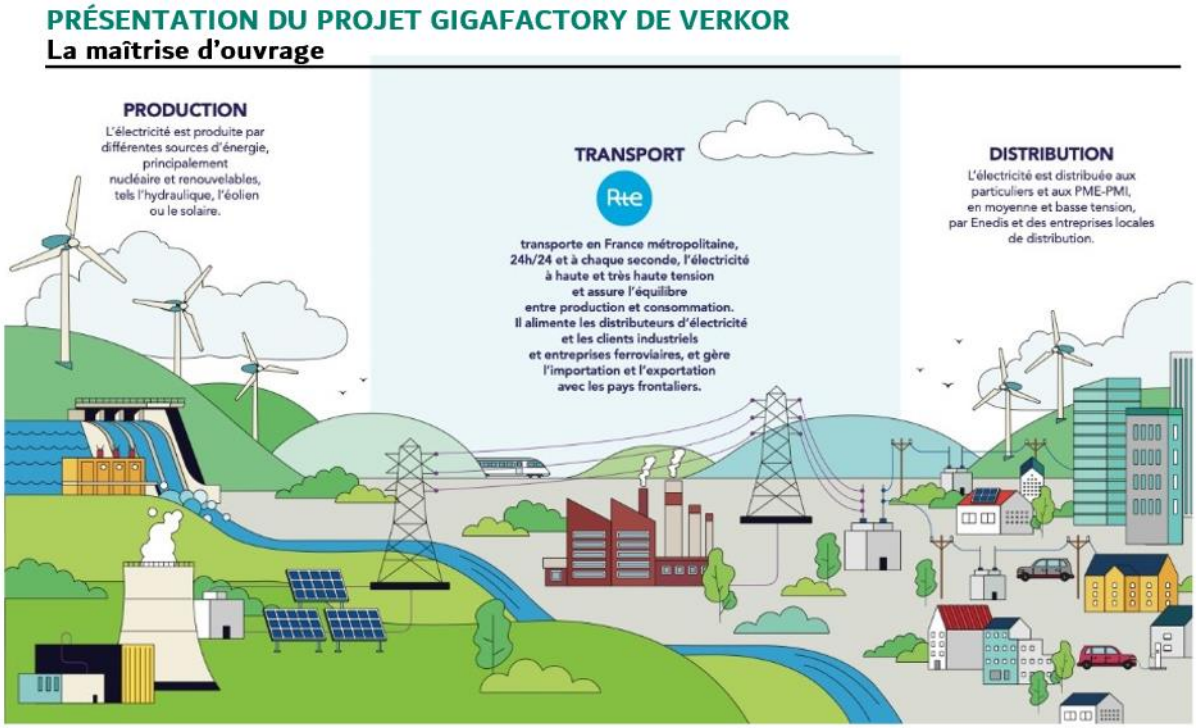

TEMPS 5 – RISQUES INDUSTRIELS: COMMENT SE PREPARE LE TERRITOIRE ET VERKOR ?

Mme AUFFRAY remercie M. LESPINASSE et introduit ensuite le prochain temps de la réunion en expliquant que la réunion du 25 janvier a permis de revenir sur plusieurs sujets, dont la charte ESG (Environnement, Social et Gouvernance) de Verkor, l'accessibilité autour de l'usine, l'organisation mise en place concernant la formation, ou encore les études d'impact et de danger et la gestion des risques industriels. Mme AUFFRAY se tourne vers le Lieutenant-Colonel MARTIN du Service Départemental d'Incendie et de Secours, invité pour répondre aux demandes de précision formulées sur la gestion des risques industriels.

Elle souligne ensuite que le secteur ouest de Dunkerque connaît un fort développement en matière d'installations industrielles et nécessite une attention particulière en matière de gestion des risques industriels. A ce titre, elle s'adresse au Lieutenant-Colonel MARTIN pour lui poser les questions suivantes :

- **De quels moyens dispose le SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours ?**

Le Lieutenant-Colonel MARTIN se présente en expliquant qu'il est en charge du groupement prévision et de la gestion des risques industriels pour le département. Il explique qu'aujourd'hui existe un schéma départemental d'analyse de couverture des risques qui recense la nature des risques et la couverture opérationnelle. Ce document est co-produit par le Préfet et le Président du SDIS. Il précise, tout d'abord, les moyens sur le département, le plus gros de France : 186 000 interventions par an, 2100 pompiers professionnels, 4200 pompiers volontaires, 150 fourgons incendie, des moyens spéciaux de gestion du risque chimique (3 cellules de mesure du risque chimique des fumées). Les moyens sont déployés particulièrement sur le secteur de Dunkerque puisque de nombreuses industries y sont présentes, et donc les risques industriels associés. Il ajoute qu'une couverture est prévue en permanence, basée sur les centres de secours, mais les réponses prévues vont bien au-delà du centre de secours local. A titre d'exemple, pour un risque industriel classique, une vingtaine d'engins partiront d'une dizaine de centres de secours. Les moyens de Bourbourg, de Gravelines, de Dunkerque et de la Métropole Lilloise peuvent ainsi être mobilisés. Il précise que l'ensemble de ces moyens ne sont qu'exceptionnellement déployés en même temps, les interventions les plus régulières concernent des incendies ou des départs de feu.

- **Comment le SDIS se prépare-t-il ? Les industriels et le SDIS travaillent-ils ensemble ?**

Le Lieutenant-Colonel MARTIN indique qu'en effet, le SDIS travaille avec les industriels à deux niveaux. Le premier concerne la prévention avec l'objectif que le risque soit le plus faible possible et le mieux évalué dans les études de danger. A ce titre, le SDIS invite parfois les industriels à renforcer leurs mesures de sécurité ou a réévaluer certains risques en se basant sur les retours d'expérience passés, ainsi que sur l'expertise du SDIS sur le sujet. Le second niveau concerne la mise en place de moyens spécifiques en lien avec certaines activités : par exemple, sur le travail méthanier, où a été mis à disposition un camion poudre.

- **Quels sont les risques identifiés par le SDIS ?**

Le Lieutenant-Colonel MARTIN précise que le premier risque identifié sur le site Verkor est le risque incendie. Il ne s'agit pas de risque de toxicité comme sur une activité liée à des produits chimiques. Il ajoute que les fumées d'incendie sont toxiques mais qu'il est nécessaire de distinguer la toxicité aiguë de la toxicité subaiguë ou chronique. Les pompiers mesurent toujours la toxicité aigüe et il précise qu'il est très rare que l'on mesure une toxicité aigüe dans des fumées d'incendie. Dans les mesures du SDIS, il est possible de fournir des relevés et les faits montrent qu'il y a très rarement

des risques aiguës, bien que les fumées demeurent toxiques. Il ajoute que le SDIS n'évalue pas les effets sur l'environnement mais évalue seulement la toxicité des fumées et le risque incendie pour définir les périmètres de sécurité avec les industriels comme Verkor. En cas d'intervention, les pompiers sont protégés avec des appareils respiratoires bien que les risques d'incendie n'induiraient pas la production d'un nuage toxique.

Mme AUFFRAY remercie le Lieutenant-Colonel MARTIN et se tourne vers M. PORTALES, Responsable HSE chez Verkor, pour savoir quels moyens et ressources met en place Verkor afin de prévenir ces éventuels risques.

M. PORTALES explique que c'est la responsabilité de l'industriel d'apporter la démonstration de la maîtrise des risques qu'il va apporter sur le territoire. Il indique qu'à la demande de la DREAL, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, l'étude de danger a été expertisée par l'INERIS, Institut national de l'environnement industriel et des risques. L'INERIS dispose de nouveaux programmes notamment sur les nouvelles industries telles que les batteries. Il souligne que Verkor a donc fait appel aux meilleures compétences et connaissances actuelles sur le sujet pour prévoir les modèles de prévention et d'intervention sur l'usine. Il explique que le risque principal est l'incendie puisque des solvants sont utilisés, dans des conditions classiques où sont prévus des dispositifs de détection automatique. La partie électrochimique génère un risque d'incendie qui peut produire des phénomènes importants donc une attention particulière a été apportée sur cet aspect. La première stratégie est de compartimenter la zone de cette activité électrochimique en 13 zones distinctes pour limiter les quantités de cellules prises dans un éventuel incendie, ainsi que la propagation. Il ajoute que des systèmes de détection et d'extinction spécifiques à ce risque électrochimique sont prévus, en particulier dans la partie où les cellules sont chargées et déchargées. Un double système de détection est prévu également pour permettre une intervention la plus rapide possible, tout comme une détection thermique et de fumée. Selon les études bibliographiques, pour gérer un emballement thermique, la meilleure façon n'est pas d'éteindre mais plutôt de refroidir. En ce sens, plusieurs techniques existent et Verkor est très à l'écoute des nouvelles technologies qui pourraient aussi se développer à ce sujet.

M. PORTALES résume les principes mis en place par Verkor : plusieurs mécanismes de détection, une rapidité d'intervention, et un fort compartimentage. En complément, il ajoute que des moyens humains sont aussi prévus : une équipe de pompiers d'entreprise et des équipiers de seconde intervention qui seront présents dans chacune des équipes de roulement 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Une équipe HSE est également prévue pour animer un système de management santé, sécurité et environnement. Enfin, plusieurs détecteurs de gaz seront mis en place pour la sécurité des opérateurs et les outils digitaux peuvent également aider à détecter au plus tôt une éventuelle anomalie.

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Mme AUFFRAY invite les participants à prendre la parole pour poser leurs questions aux intervenants.

Intervention d'un participant : *Un participant demande des précisions sur les techniques d'immersion pour contenir les incendies/risques liés aux batteries, et les éventuelles différences selon les types de batterie.*

Réponse de M. PORTALES : M. PORTALES explique que pour répondre, il faut s'intéresser aux procédés électrochimiques. En ce qui concerne l'eau et les batteries, cela peut être le cas pour les batteries qui ne sont pas celles de Verkor, en particulier celles avec du lithium métal, qui,

effectivement n'aiment pas l'eau (technologie de Boloré). Les batteries Verkor fonctionnent avec des oxydes métalliques pour la cathode, à base de nickel/manganèse/cobalt. Beaucoup de tests ont été effectués et la connaissance en est à ses prémices pour mieux connaître les phénomènes et combattre les éventuels incendies. Plusieurs tests feu ont été réalisés, notamment sur les véhicules électriques ou les stockages stationnaires de l'énergie, que ce soit par l'INERIS, FM Global, un organisme d'assurance aux Etats-Unis qui a fait beaucoup d'études là-dessus. De tous ces tests et études, la solution qui se distingue est l'immersion et le refroidissement qui fonctionnent pour les types de cellules de Verkor. Ces technologies sont d'ailleurs directement intégrées dans les équipements de chargement/déchargement par les fabricants d'équipements.

Intervention d'un participant : « *Vous avez annoncé récemment le financement du site de Grenoble, c'est formidable. Quand avez-vous pour projet d'annoncer le financement pour le site de Dunkerque? »*

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU indique qu'effectivement, ce qui avait été annoncé le 2 novembre était la sécurisation de 250 millions d'euros pour plusieurs projets sur Grenoble, et notamment sur le Verkor Innovation Centre (VIC). Sur le sujet de la gigafactory, la croissance de Verkor est rapide et il y aura deux étapes :

- une première en mars où une communication publique de Renault interviendra afin de donner des éléments sur l'engagement de Renault vis-à-vis de Verkor. Renault s'engage pour un volume de batteries sur un temps donné et cela tient lieu aussi de garantie de sécurité pour le projet de Vekor et les enjeux financiers. A titre indicatif, il est possible de noter 3 autres projets similaires et sécurisés : North Volt en Suède, ACC à Douvrin, Envision à Douai. Concernant Verkor, Renault s'est engagé sur 10 Gigawattheures et l'usine de Verkor vise 16 gigawattheures. Ainsi, M. PAINEAU invite à consulter la presse en mars pour plus d'informations à ce sujet. Aucun autre projet n'est à l'heure actuelle sécurisé par un client.
- la deuxième étape est de sécuriser le financement par de « l'*equity* », de nouveaux investisseurs vont être accueillis dans le tour de table de Verkor. Un mécanisme existe également sur les aspects financements et emprunts afin de démarrer les premiers travaux légers en avril (qui ne nécessitent pas de permis de construire.)

Intervention d'un participant : *« Nous avons eu une concertation préalable l'année dernière, le projet va vite, et il va y avoir une enquête publique qui est un peu l'élément déterminant: Verkor travaillera si l'enquête publique l'autorise. Je ne comprends pas pourquoi vous dites que des travaux vont démarrer. Ou alors, ce sont des travaux préliminaires? Cela veut dire que pour l'enquête publique, vous comptez sur un accord, comme d'habitude.»*

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU précise qu'il s'agit seulement de travaux préliminaires. Il ajoute que Verkor a démarré en juin 2020 et pour tous les sujets (financement, engagement des clients, démarrage de construction dès l'autorisation…), l'entreprise a été obligée d'anticiper au maximum - ce qui ne veut pas dire que tout ce sera réalisé. Verkor se tient prêt pour anticiper les travaux et respectera bien sur l'enquête publique qui sera terminée fin avril.

Intervention d'un participant : « *Avez-vous obtenu des garanties de la part de RTE, quant à la sécurité des alimentations électriques qui sont nécessaires pour assurer les interventions en cas de sinistre?* » [Association ADELE Dunkerque]

Réponse de M. LESPINASSE : M. LESPINASSE précise qu'il était justement prévu de présenter la solution de raccordement au cours de la réunion. Les 205 mégawatts demandés par Verkor sont assurés par l'alimentation directe depuis le poste de Grand Port de l'autre côté de la rue : il y a 300 mètres de liaisons souterraines à créer. Ce poste a été créé et inauguré l'année dernière pour

répondre à des besoins de développement de cette Zone Grande Industrie. Il a été dimensionné à la base pour 100 mégawatts au total, et aujourd'hui, il n'y aurait pas la place pour l'alimentation de Verkor. C'est pourquoi il est prévu un renforcement du poste de Grand Port en utilisant les liaisons aériennes qui passent devant l'autoroute et la voie ferrée. En tant qu'industriel responsable, RTE s'assure que l'alimentation d'un client soit faite en toute sécurité et sans dégrader l'alimentation de la zone électrique.

LE RACCORDEMENT ELECTRIQUE

une seule liaison souterraine haute tension à 225 000 volts au lieu des deux évoquées durant de la concertation préalable – sur environ 600 mètres pour rejoindre le poste électrique du réseau de transport d'électricité à 225 000 volts le plus proche : le poste électrique de Grand-Port 225 000 volts.

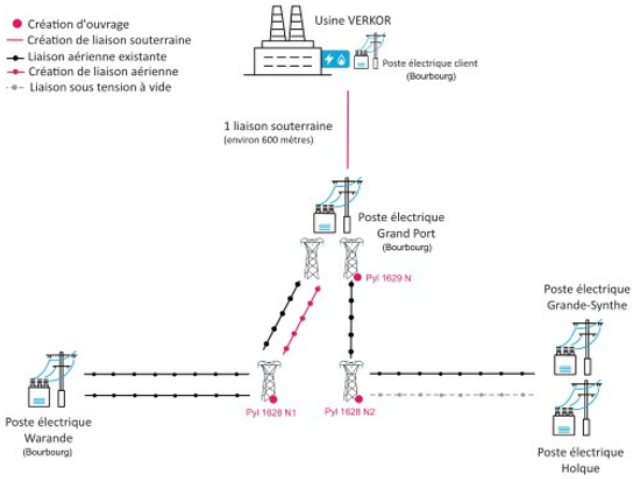

Intervention d'un participant : « *Sur la partie investissements, vous faites le tour des investisseurs, mais je me posais la question de la mise en place d'un investissement participatif. Ce n'est pas quelque chose qu'on voit émerger dans le cadre du projet, c'est vrai que cela peut interpeller, on le voit sur le photovoltaïque, on le voit dans des tas de domaines, et là, on ne le propose pas aux habitants du territoire, et c'est juste une interrogation.*»

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU souligne qu'il s'agit d'une bonne idée et revient sur la sécurisation des 250 millions d'euros évoquée précédemment pour le VIC à Grenoble et pour laquelle avait été ouvert l'investissement aux personnels et aux proches. Ainsi, 2,5 millions d'euros d'investissement avaient été atteints. M. PAINEAU répond qu'il ne peut répondre directement à la question mais qu'il discutera de cette idée avec les directeurs financiers, d'autant plus que certains acteurs ont peut-être l'envie de souscrire à cette levée de fonds qui va atteindre un montant record au niveau national.

Précision de M. PORTALES sur la prévention des risques : M. PORTALES revient sur le risque incendie précédemment évoqué pour apporter un complément : les cellules qui transitent dans la zone de chargement/déchargement sont chargées à moins de 30% de leur capacité. Il souligne l'importance de cet élément qui permet de diminuer nettement le risque d'emballement thermique et les risques de propagation.

TEMPS 6 – ACCESSIBILITE: QUELLES SOLUTIONS POUR LES FUTURS EMPLOYES?

Mme AUFFRAY introduit le prochain temps en précisant que la thématique de l'accessibilité avait suscité de nombreuses questions au cours de la réunion du 25 janvier 2023. Elle se tourne vers M. DAIRAINE, Directeur des projets au sein de la CUD, Communauté Urbaine de Dunkerque, pour l'interroger sur le sujet et apporter des précisions sur la réflexion en cours.

- **Pourriez-vous nous parler des pistes de réflexion concernant les moyens d'accès mis en place pour les futurs employés de Verkor, mais également des autres entreprises autour, notamment en matière de mobilités douces ?**

M. DAIRAINE indique que la Communauté Urbaine de Dunkerque est l'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire. Elle a la charge de favoriser les déplacements de l'ensemble des habitants et des gens qui travaillent sur le territoire. Pour l'installation de Verkor et globalement, la transformation de la zone industrielle, les élus ont fixé l'objectif ambitieux d'atteindre un taux de 50% d'usagers qui viennent en voiture seuls. Cela est novateur et n'existe nulle part en France au sein d'une zone industrielle de cette ampleur. Cela oblige donc à être inventif pour trouver des solutions innovantes. Pour cela, la CUD a commencé à travailler avec tous les acteurs afin de favoriser les modes alternatifs : transport collectif, transport à la demande (TAD) selon les horaires, les modes actifs tels que la marche et le vélo, le covoiturage... Pour atteindre cet objectif, un groupe de travail a été monté avec les acteurs industriels, premiers concernés, les aménageurs, les gestionnaires de routes autour (Etat, Département…), ainsi que les autorités organisatrices des mobilités telles que la CUD mais aussi des territoires voisins (Région…)

- **Il est apparu sur les réseaux sociaux quelques questionnements des Dunkerquois quant à l'existence ou non de parkings pour les futurs employés de VERKOR. Pourriez-vous nous partager la réflexion en cours à ce sujet?**

M. DAIRAINE prend un exemple afin d'illustrer le propos : une entreprise qui travaille en 3.8 avec 200 salariés postés, aurait besoin d'un parking de 400 places si chaque salarié se rend sur place avec sa voiture individuelle. En effet, pour les roulements, les équipes de relève arrivent avant la sortie de l'équipe précédente. L'objectif, en effet, n'est pas d'aménager toute la zone en parkings mais de réfléchir à la fois à des mutualisations possibles entre entreprises, mais également à d'autres solutions de déplacement, des modes plus alternatifs, afin de limiter les parkings au minimum nécessaire. En ce sens, il est donc prévu de limiter le nombre de places de stationnement dans un objectif de laisser également de la place aux espaces verts et à l'environnement du site qu'il est important de favoriser. C'est donc bien un objectif ambitieux de la CUD que le Président de la CUD a exprimé et qui est en cours de réflexion pour trouver la solution la plus optimale et permettre à la zone d'atteindre ce niveau de mobilité alternative.

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Mme AUFFRAY invite les participants à prendre la parole pour poser leurs questions.

Intervention d'un participant : *[Président de l'association ADELFA] « Je voulais savoir si finalement, ce qui ressemble à un plan de déplacement d'entreprise sera finalisé pour l'enquête publique et sera intégré dans le dossier d'enquête publique, ou si c'est quelque chose qui arrivera beaucoup plus tard. On se demande si ce n'est pas qu'un vœu pieux ou si cela va vraiment se concrétiser.»*

Réponse de M. PORTALES : M. PORTALES indique que le plan de déplacement d'entreprise st une obligation règlementaire et qu'il sera donc produit. Après en avoir réalisé plusieurs, il précise

que c'est un travail fin et complexe qui s'appuie sur des études de localisation des salariés pour organiser, sensibiliser et trouver les bonnes solutions de mobilité. Il ajoute que les réflexions en cours présentées par M. DAIRAINE donnent une structure globale et que l'entreprise travaillera également avec les salariés pour connaître leurs besoins, les sensibiliser et leur proposer des solutions. Il précise que cela ne peut être réalisé sans connaître où seront localisés les salariés. Verkor est conscient que pour certains trajets, la voiture sera peut-être obligatoire mais a pour objectif de développer le covoiturage. Ces éléments doivent être travaillés et développés une fois l'équipe constituée, ce qui ne pourra pas être fait d'ici l'enquête publique. Par contre, il souligne que Verkor proposera bien sur un plan de déplacement d'entreprise et reste ouvert à le présenter dans le cadre du SPPPI (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles), par exemple. Il ajoute qu'aujourd'hui, tous les éléments d'impact figurent dans l'étude d'impact et sont portés à la connaissance de tous dans l'enquête publique.
Précision de M. DAIRAINE : Effectivement, le plan de mobilité d'entreprise est de la responsabilité de l'employeur. Ce qu'il est également possible de faire, c'est un plan interentreprises qui permettra d'adopter une approche un peu plus large.

Intervention d'un participant à distance : *« Est-ce que des parkings silos végétalisés ont été envisagés pour réduire l'emprise au sol des parkings employés et visiteurs ? »*

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU indique que compte tenu du planning, le besoin de parking n'est pas immédiat. La réalisation des parkings est prévue quelques mois avant l'opérationnalité de l'usine, plutôt en 2025. Verkor travaille avec un cabinet d'architectes et aura encore la possibilité d'affiner cette partie sur les parkings en prenant en compte des projets qui permettent d'avoir une infiltration ou des ombrières, notamment avec des bornes de recharge. Cela est bien prévu avec le cabinet d'architectes.

Intervention d'un participant : *« Vous parlez de batteries: quel type de batterie en puissance et quelle autonomie? Ma deuxième question est pour RTE. Dans le Dunkerquois se multiplient les entreprises fortement consommatrices d'énergie ; comment vous palliez aux risques de rupture, surtout par les temps qui viennent? Avec le coût du KW, c'est aussi un sacré pari, cela pose déjà beaucoup de problèmes avec l'hydrogène, le coût de l'énergie.»*

Réponse de M. PAINEAU : Sur la première question, il indique que ce n'est pas forcément la course à l'autonomie et qu'il y a deux aspects à prendre en compte : une augmentation des performances de la batterie et l'accessibilité de certaines gammes. A ce titre, M. PAINEAU explique qu'il roule à la batterie depuis 11 ans et la première Zoé faisant 20 kilowattheures, la deuxième génération 3 ans après était à 40 kilowattheures, la dernière génération est à 50 kilowattheures. Il souligne qu'il y a une optimisation des moteurs électriques qui ont de meilleurs rendements. Il indique qu'il faut aussi prendre en compte la capacité de faire des véhicules accessibles au plus grand nombre, ce qui nécessite des batteries bien dimensionnées et pas forcément une course à l'autonomie. Pour certaines gammes, l'enjeu n'est pas d'avoir une grande autonomie car certains véhicules sont destinés à des parcours urbains ou de courte durée. Le dernier élément à prendre en compte dans la conception du produit est aussi la capacité de recharge rapide, où il y a des technologies nouvelles et des batteries haute performance. Verkor produit ainsi des batteries haute performance pour Renault et son Alpine, mais sera aussi en capacité de produire des batteries moins chères qui seront montées sur d'autres véhicules plus accessibles, qu'il n'est pas encore possible de nommer.
Précision de M. PORTALES : M. PORTALES rappelle que Verkor n'est pas propriétaire de la conception des packs batteries évoqués mais Verkor produit la cellule et les modules de base qui vont servir à l'assemblage du pack par le constructeur automobile. C'est donc ce dernier qui va, en fonction de ces clients, se diriger vers une grande autonomie, ou un prix plus bas et une autonomie plus faible.

Réponse de M. LESPINASSE : M. LESPINASSE indique que lorsque le développement du réseau est anticipé, une préparation en amont peut être réalisée. Dans le cas dunkerquois, tout est allé très rapidement après la crise Covid, même si le développement de la Zone Grande Industrie avait été anticipé et préparé. RTE établi des études « Futur énergétique » avec une vision à 2050 et prend en considération que le contexte peut changer tout comme les politiques énergétiques. Il souligne qu'il y a des attentes importantes des industriels et que l'enjeu est d'y répondre de la manière la plus optimale et sécure possible. En ce sens, RTE offre des solutions de raccordement adaptées. Concernant le territoire dunkerquois, il y a de grosses demandes aussi à l'est avec la concertation d'Arcelor, et côté ouest, les centrales nucléaires de Gravelines où les infrastructures seront renouvelées. L'idée est de réussir à ramener du 400 000 volts du côté Est du Port pour répondre aux importants besoins d'Arcelor, d'Air Liquid… RTE travaille avec la CUD et le Grand Port Maritime à ce sujet pour répondre aux futurs besoins qui doivent être anticipés sur 5 à 10 ans, en prenant en compte le temps de concertation et des autorisations administratives si l'usine n'existe pas déjà. Sur l'aspect coût, RTE est uniquement gestionnaire du réseau et se distingue des producteurs qui ne sont pas sous monopole régulé.
Précision de M. PORTALES : M. PORTALES ajoute une précision sur le fait que Verkor envisage aussi des projets alternatifs pour réduire son recours à l'électricité : parmi les 205 mégawatts nécessaires, l'objectif est que la moitié soit produite par de la chaleur fatale d'autres industriels – ce qui permettra de diviser par deux la consommation électrique de Verkor et l'empreinte carbone qui va avec.

Intervention d'un participant à distance : *« Au-delà de l'aspect stratégique et financier, est-il possible d'estimer le pourcentage de réduction de la fabrication de batterie en termes de C02 versus la livraison de batteries chinoises ou coréennes ? »*

Précision de M. PORTALES : M. PORTALES indique que grâce à l'état de l'art sur le marché, on estime aujourd'hui que si l'on produit des batteries en Asie ou si on utilise des cellules produites en Pologne, on est à plus de 100kg de Co2 par kilowattheure produit. Verkor bénéficie d'une panification très détaillée des gains qu'il est possible d'obtenir par les approvisionnements locaux, par un mix énergétique favorable, par l'utilisation de la chaleur fatale. La cible de Verkor est de 30kg de Co2 par kilowattheure produit, et donc d'arriver à diviser par plus de 3 l'émission. Dans la capacité à diminuer l'empreinte, il y a aussi les rendements de fabrication qui seront nettement améliorés et un vrai gain est à prévoir sur cette partie-là.
M. PAINEAU ajoute que le recyclage des scraps (batteries usagées) est aussi prévu.

TEMPS 7 – Flash Info: les dernières informations du projet VERKOR.

Mme AUFFRAY introduit le prochain temps qui permet de revenir sur l'actualité du projet au travers de diverses thématiques sur lesquelles elle interroge les différents intervenants.

1 – EMPLOI

- **Plus de 800 CVs ont été reçus à ce jour, avez-vous quelques statistiques concernant le profil de ces candidats ?**

M. PAINEAU indique que Verkor travaille depuis plusieurs mois sur la notion de recrutement et de formation. Aux débuts du projet, une adresse mail avait été communiquée et Vekor n'était pas encore en capacité de répondre aux différentes candidatures spontanées. Effectivement, 815 CVs ont été reçus : 97% proviennent de la Région Hauts de France, 65% sont qualifiés, mais 60 à 63% des personnes occupent déjà un poste. L'objectif de Verkor n'est pas de recruter des personnes déjà en poste mais de favoriser l'emploi auprès d'autres personnes. En ce sens, Verkor a créé une Ecole de la Batterie à Grenoble et adopte la même démarche en Hauts de France avec le consortium Electromob, qui va au-delà de la mobilité électrique et qui permet d'avoir des contenus pédagogiques adaptés aux besoins de recrutement.

- **Quand commencera le processus de recrutement ? Comment est-il possible de postuler ?**

M. PAINEAU précise que Verkor a prévu au dernier trimestre 2023 de débuter une campagne de recrutement pour un démarrage du projet et l'accueil des premiers équipements à l'été 2024. L'idée est d'anticiper et de former les personnes, certains dunkerquois ont été embauchés et sont formés à Grenoble pour 18 mois avant de revenir sur place.
Pour postuler, il y a un lien fonctionnel sur le site internet de Verkor afin de déposer les dossiers de candidatures et une équipe interne de recruteurs est disponible. En complément, une adresse mail est aussi partagée : jobs.dunkerque@verkor.com.

- **Comment peut-on se renseigner sur les formations proposées ?**

M. PAINEAU indique que le meilleur moyen est de s'adresser à l'équipe de recrutement. Le projet d'Electromob est encore en construction, mais les équipes de l'Ecole de la batterie sont en lien avec les équipes ressources humaines. Ainsi, toute demande pourra être adressée en temps voulu. Verkor est en train de travailler sur un plan de communication lié aux actions de formation. En ce moment à Grenoble, une opération est envisagée avec la capacité à recevoir des opérateurs sur des méthodes de simulation pour tester. Une vingtaine de personnes seront embauchées pour le VIC, et sûrement près d'une centaine par la suite.

EMPLOI ET FORMATION

Des besoins en formation importants, pour plus de
40 000 emplois
sur toute la chaine de valeur en France

Plan d'effectifs (1000 à 1500p)	% des ressources
Opérateurs	38%
Logistique	2%
Maintenance	5%
Techniciens de production	5%
Ingénieurs de production	21%
Qualité	17%
Responsables industriels	10%
Top managers	2%

Niveau de formation	EQF	% de formés	5 ans	Annuel
Très qualifié	7 à 8	10%	20000	4000
Qualifié et management	6	20%	40000	8000
Techniciens	5	30%	60000	12000
Ouvriers qualifiés	4	40%	80000	16000
Travailleurs à former sur la période			200000	**40000**

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Mme AUFFRAY invite les participants à poser leurs questions lors d'un temps d'échanges.

Intervention d'un participant à distance : *« VERKOR prévoit-il d'embaucher des "séniors" et des formations sont-elles prévues? »*

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU souligne son propre âge et répond ensuite qu'aucune catégorie n'est faite à Verkor à ce sujet. Il ajoute que l'entreprise essaye de favoriser la diversité et l'accès aux métiers de la batterie auprès des femmes, qui sont moins présentes dans l'industrie. Les équipes sont en train d'être renforcées concernant l'emploi et une personne sera présente à Dunkerque une semaine sur deux pour la partie management des ressources humaines afin de travailler sur place avec l'ensemble des acteurs.
Précision de M. PORTALES : Sur une petite équipe d'opérateurs à Grenoble, la parité est respectée, avec quasiment une répartition 50/50.

Mme AUFFRAY remercie les intervenants pour leurs réponses et précise qu'un témoignage d'une dunkerquoise formée à Grenoble est à retrouver dans la dernière newsletter du projet. Elle s'adresse ensuite à M. PORTALES pour évoquer les avancées du projet.

3 – AVANCEES DU PROJET

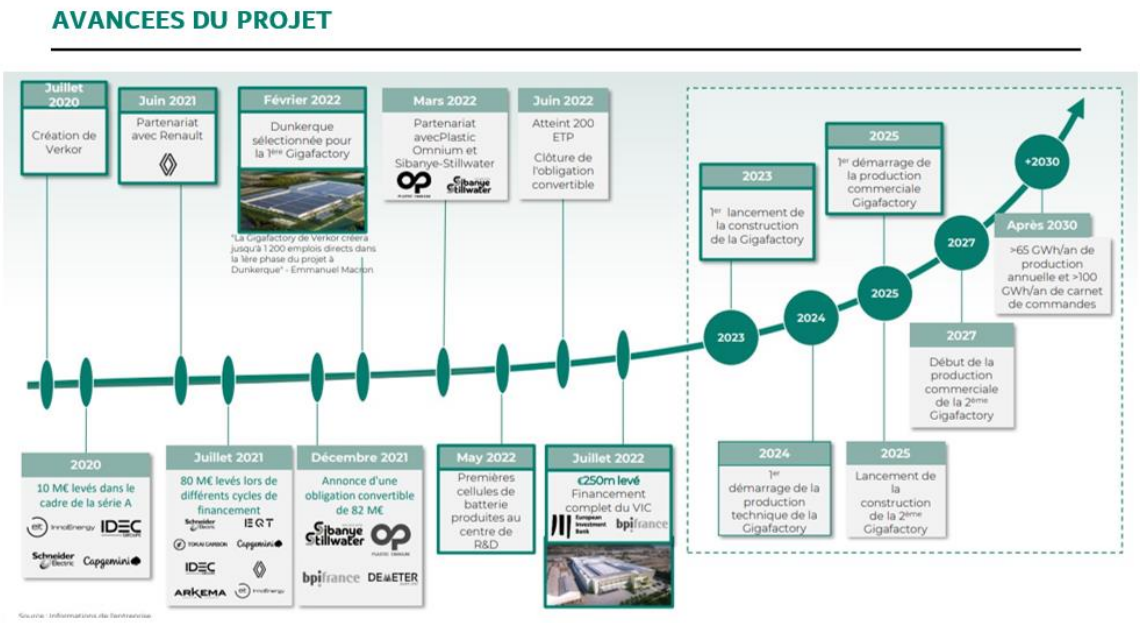

- **Où en est VERKOR de ses démarches administratives ? Pouvez-vous nous dire à quel état d'avancement en sont les études d'impact et des dangers?**

M. PORTALES indique que le dossier de demande d'autorisation a été déposée au mois de décembre. Tout début février, Verkor a reçu la visite du binôme de l'IGEDD, Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable, l'autorité environnementale qui va prononcer un avis sur le dossier, attendu pour le 23 février. Plusieurs étapes s'ensuivront jusqu'à la planification et la réalisation de l'enquête publique, qui serait possible à partir du 23 mars. A partir de là, normalement interviendront alors le rapport du commissaire enquêteur et la remise du rapport anticipé du permis de construire. L'autorisation environnementale pourrait être délivrée au mois de juin. Plusieurs phases sont prévues dans ce calendrier administratif qui est susceptible de bouger selon le résultat de chaque phase.

- **VERKOR a présenté son projet en commission devant le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles Côte d'Opale, le 2 décembre 2022. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces échanges ?**

M. PORTALES revient sur les échanges qui se sont tenus, notamment avec M. Lefrançois présent à cette réunion. Les acteurs ont essayé de réaliser une connexion entre le territoire et le projet, le SPPPI est très actif. Il s'agit d'un terrain idéal pour assurer la volonté de transparence et de communication de Verkor. L'intervention a eu lieu dans le cadre d'une commission « nouveaux projets ». C'est l'occasion pour Verkor de s'insérer dans le tissu industriel, de profiter de partages d'expériences et d'éventuelles synergies.

- **Pouvez-vous nous donner plus de précisions sur la phase travaux et l'impact qu'elle aura sur le territoire ? Où en est-on du choix des entreprises qui interviendront sur ce chantier ?**

M. PAINEAU précise que les travaux sont liés au permis de construire et à l'enquête publique. Concernant la stratégie de construction, il répond que Verkor va fonctionner sur la base de macro-lots avec plusieurs contractants au lieu d'un seul : un appel d'offre « bâtiment », un sur la partie « salles sèches », et un sur la partie « *utilities* ». Ces appels d'offre sont prévus au cours de la deuxième quinzaine de mars en fonction de l'avancement à ce moment-là. Verkor travaille également avec la CCI, Chambre de Commerce et d'Industrie, et les acteurs locaux afin que ces contractants puissent irriguer l'écosystème local. Il y a donc un moyen de communication pour faire en sorte que ces appels soient connus et que les acteurs puissent répondre seul ou en consortium.

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Mme AUFFRAY invite les participants à poser leurs questions aux intervenants.

Intervention d'un participant à distance : « *Les formations seront elles assurées sur le site de Dunkerque? »*

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU indique que l'Ecole de la batterie n'est pas un réel bâtiment physique mais plutôt une façon de fédérer un certain nombre d'acteurs qui sont dans ces métiers pour préparer des contenus pédagogiques adaptés. Il souligne qu'il existe des troncs communs à divers métiers et des contenus spécifiques. C'est ce qui est fait au niveau de Grenoble et ce qui sera fait aussi à Dunkerque. Il existe des plateaux techniques et des possibilités de mutualisation en plus des possibilités de créer ce qui n'existe pas déjà. Il y aura donc des formations aux postes sur place spécifique à chaque métier : fabrication d'électrode, assemblage des cellules…

4 – LA MOBILITE ELECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE

- **Il y a quelques mois, durant la concertation préalable, vous aviez évoqué une réflexion en cours quant à l'élaboration d'un Schéma Directeur des installations de recharge des véhicules électriques. Où en est la CUD à ce sujet ?**

M. DAIRAINE, Directeur de projet, Communauté Urbaine de Dunkerque, indique que l'objectif est de terminer le schéma directeur d'ici la fin de cette année. La communauté Urbaine de Dunkerque, CUD, travaille avec le Grand Port Maritime afin d'optimiser les infrastructures qui seront mises en place en termes de bornes de recharge. Un Appel à Manifestation d'Intérêt sera sans doute lancé. La CUD cherche à optimiser au maximum ce sujet et travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire.

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Mme AUFFRAY invite les participants à poser leurs questions lors d'un dernier temps d'échanges avant la clôture de la réunion.

Intervention d'un participant : [Président Association ADELFA] *« Sur une des diapositives, on voyait le calendrier qui allait au-delà de 2030, cela indiquait les perspectives de développement de la gigafactory. Il est indiqué qu'en 2025, on lançait la construction d'une seconde gigafactory pour dépasser les 16 GW, peut-être les doubler, et après 2030 on parle de 64 GW. Est-ce que cela veut dire que vous doublez l'usine tous les cinq ans? »*

Réponse de M. PAINEAU: Quand Verkor a démarré en 2020, la différence entre l'offre et la demande des fabricants de véhicules était de 200 gigawattheures. Aujourd'hui, la différence se situe entre 850 / 950 gigawattheures. Il y a eu une accélération au niveau de la norme européenne et au niveau des concepteurs de véhicules qui ont annoncé à horizon 2030 un catalogue qui sera à 70%, voire 100%, électrique. Considérant ces éléments, Verkor s'est donc projeté pour augmenter sa capacité de production par la suite et être crédible auprès des industriels avec une solution rapide. Pour l'instant, Verkor ne sait pas encore comment et quand cette augmentation de capacité sera réalisée.

Mme AUFFRAY souligne que Verkor a été reconnu parmi les 50 projets les plus ambitieux au monde par le Project Management Institute (PMI), une organisation mondiale de référence en gestion de projets.

Intervention d'un participant *: « La réflexion, c'est effectivement de trouver son indépendance en termes de fabrication de batteries, mais il semble que l'on reste dépendant d'autre chose, comme les ressources de lithium ou de cobalt par exemple. »*

Réponse de M. PAINEAU : M. PAINEAU indique que les matériaux font partie de la solution pour rester souverains sur ce sujet. Il souligne l'évolution rapide sur cette thématique : aujourd'hui, il y a beaucoup de lithium en France, plusieurs projets démarrent, notamment en Auvergne avec du lithium souterrain. Il y a plusieurs projets dans l'Est et au Portugal. L'Union Européenne travaille aussi sur la capacité à être de moins en moins dépendant aujourd'hui de ces matériaux. M. PAINEAU invite à distinguer les mines du raffinage car les matériaux peuvent provenir de mines différentes. Les acteurs ont compris que le marché se développe en Europe et Verkor va développer l'attractivité vis-à-vis d'autres industriels qui vont vouloir s'implanter en Europe et notamment, car il y a de fortes sollicitations de clients qui souhaitent une garantie que les matériaux utilisés dans la fabrication de la cellule proviennent du territoire européen. Il ajoute qu'il y a peu

d'acteurs européens à l'heure actuelle, mais des producteurs étrangers pourraient très bien venir s'implanter et créer de l'emploi en Europe avec le développement du marché. M. PAINEAU prévise que la solution peut être aussi *l'urban mining* : le recyclage est maîtrisé aujourd'hui et Verkor s'investit dès maintenant là-dessus. Une grande partie des futures batteries proviendront du recyclage et pas seulement des matériaux.

Mme AUFFRAY remercie l'ensemble des participants et intervenants et donne la parole à M. WATTIEZ.

M. WATTIEZ invite à revenir sur les procédures en cours et la préparation de ces procédures. Il indique qu'un représentant de la DREAL, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, est présent dans la salle et qu'il peut s'exprimer s'il le souhaite. Il souligne que depuis que Verkor a annoncé son projet, tout va très vite, la CNDP a dû faire une commission spéciale pour que la concertation débute rapidement. Il invite donc à repréciser les procédures en cours et les prochaines étapes en détails.

M. PORTALES précise qu'aujourd'hui Verkor a réceptionné les avis des services instructeurs et à partir du moment où le dossier est déposé à l'Autorité Environnementale, il y a un délai d'environ 2 mois pour qu'elle prononce son avis attendu le 23 février. Ensuite, Verkor produira un mémoire en réponse et plusieurs procédures seront à suivre : nomination d'un commissaire enquêteur, information dans la presse de la préparation de l'enquête publique et de son ouverture…

M. Lefrançois de la DREAL ajoute des prévisions sur une étape : la recevabilité du dossier pour qu'il soit mis à l'enquête, qui est un processus en cours. Il rebondit sur certaines remarques et le fait de réaliser « vite » les procédures en précisant que l'enjeu est de travailler « vite et bien ». Une organisation spécifique a été mise en place pour travailler en temps accéléré avec le traitement rapide d'un certain nombre de demandes : les échanges avec l'INERIS, avec les pompiers, des aménagements complémentaires ont aussi été faits. M. Lefrançois prend l'exemple des salles blanches et le désenfumage, puisque l'usine présente des caractéristiques spécifiques qui nécessitent des études spécifiques. En ce sens, les études sont là pour garantir que le personnel pourra sortir et évacuer les bâtiments en cas de réalisation d'un risque. Des dispositions particulières ont aussi été mises en place vis-à-vis de la nature des batteries, comme des canons mis en place sur la toiture pour arroser et refroidir. Il conclut en soulignant le travail réalisé et les échanges complémentaires spécifiques en cours avec Verkor pour maximiser la sécurité au niveau du site.

TEMPS 8 – CONCLUSION

Mme AUFFRAY remercie l'ensemble des participants et des intervenants. Elle souligne la densité et la qualité des présentations et des différents échanges. Elle rappelle que tous les documents sont à retrouver sur le site de la concertation et qu'il est possible de continuer à poser des questions en ligne jusqu'à l'enquête publique.

M. PANNEAU remercie M. WATTIEZ qui a accompagné Verkor pendant cette concertation - concertation qui a permis de nombreux temps d'échanges et d'aller à la rencontre du territoire pour adresser ses questions.

M. WATTIEZ rebondit en expliquant que normalement, par principe de neutralité et d'indépendance, les remerciements ne sont pas prononcés à la CNDP mais il souligne, qu'en effet, un travail en bonne intelligence et en transparence, a été réalisé malgré les contraintes de calendrier. En ce sens, il rebondit sur les propos de M. Lefrançois et souligne la qualité qui doit primer sur la rapidité : *« vite et bien, mais d'abord bien, et surtout, bien.»* En ce sens, il note que l'information a été la plus complète possible et que les participants ont apporté à travers leurs questions de la richesse aux échanges. La concertation continue a permis que soient abordés de nouveaux sujets tel que celui sur la sécurisation des financements du projet. Il mentionne aussi la question posée sur le financement participatif en invitant le maître d'ouvrage à prendre en compte cette sollicitation.

Il conclut en remerciant l'ensemble du public présent à cette concertation continue, en présentiel ou à distance. Il rappelle qu'il va produire un bilan de la concertation continue et indique que Verkor n'est pas contraint par la réglementation de produire une réponse à ce bilan contrairement à celui de la concertation préalable. Il termine en précisant que le site de la concertation sera clôturé au moment de l'ouverture de l'enquête publique.

Mme AUFFRAY confirme que les contributions peuvent se faire sur le site jusqu'à l'enquête publique et qu'un compte-rendu de la réunion sera également produit et mis en ligne. Elle remercie M. WATTIEZ, le public et les différents intervenants avant de clôturer la réunion.

La réunion publique se termine à 20h.